

Décision

Générale

colonial

Décision n° n°13 Congés,

n°13

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

18 avril 1930

Numéro JO

n° 401 du 30/04/1930

Date du numéro

30 avril 1930

TEXTE INTÉGRAL

un congé administratif de sept mois, à passer en France, est accordé à M. lossat (Fernand), inspecteur principal de la garde indigène, qui comptera, au 15 juin prochain, deux ans et cinq mois de séjour ininterrompu dans la colonie.